

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





« Une année forte, marquée par un engagement quotidien pour améliorer le service rendu aux allocataires, aux partenaires et aux salariés »

L'année 2024 a marqué, pour la Caf des Deux-Sèvres, la poursuite des engagements pris dans son Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion 2023-2027.

Si l'année passée nous a permis de décliner de manière opérationnelle les stratégies visées pour atteindre nos objectifs, le travail quotidien des services a également pu garantir le respect de l'ensemble de nos engagements de service (délais de démarche, délais de traitement,...) au bénéfice de nos usagers.

Dans un contexte marqué par une certaine forme d'instabilité électorale, nous avons pu nous appuyer, à l'échelle locale, sur une **dynamique partenariale forte**, permettant de répondre, toujours mieux, aux besoins spécifiques des familles deux-sévriennes. Au regard des enjeux du territoire et au vu des ambitions fixées, une attention particulière a été portée, cette année encore, pour renforcer l'accompagnement et améliorer le service rendu aux partenaires.

Le lancement de notre projet d'entreprise « **Créateurs de Liens Engagés** » en juin a traduit notre engagement concret sur 10 orientations majeures de notre activité. Il vise à consolider la proximité, la performance, l'accès aux droits et l'investissement de la Caf pour un territoire durable.

Vous découvrirez, dans ce rapport, nos résultats et réalisations majeures en matière d'accès aux droits, de développement de services de proximité, de juste droit mais aussi d'engagements internes au service de notre responsabilité sociétale et environnementale.

Je tiens à saluer, d'une part, l'ensemble des équipes pour leur professionnalisme, leur sens du service et leur capacité à se réinventer face aux enjeux et, d'autre part, le conseil d'administration pour sa vigilance et son soutien témoignant de la volonté collective de poursuivre nos ambitions au service des familles deux-sévriennes.

Forts de nos réussites et de nos atouts, nous abordons la poursuite de nos chantiers avec confiance, animés par un esprit de responsabilité collective et portée par des valeurs de solidarité, d'équité et de proximité, avec également, un souhait de célébration à l'approche des 80 ans de la Sécurité sociale.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Fatma Drissi

Directrice de la Caf des Deux-Sèvres

Édito	Page 3	Temps libre et vacances	Page 24
Nos missions	Page 7	Cadre de vie	Page 26
Nos allocataires	Page 8	Inclusion et accompagnement social	Page 27
Notre territoire	Page 9	Juste droit	Page 28
Prestations légales	Page 10	Relation de service	Page 30
Aides locales	Page 12	Accès aux droits	Page 31
Faits marquants	Page 14	Nos engagements	Page 32
Petite enfance	Page 18	Vie de la Caf	Page 36
Parentalité	Page 20	Notre organisation	Page 38
Jeunesse	Page 22	Conseil d'administration	Page 39
		Glossaire	Page 40



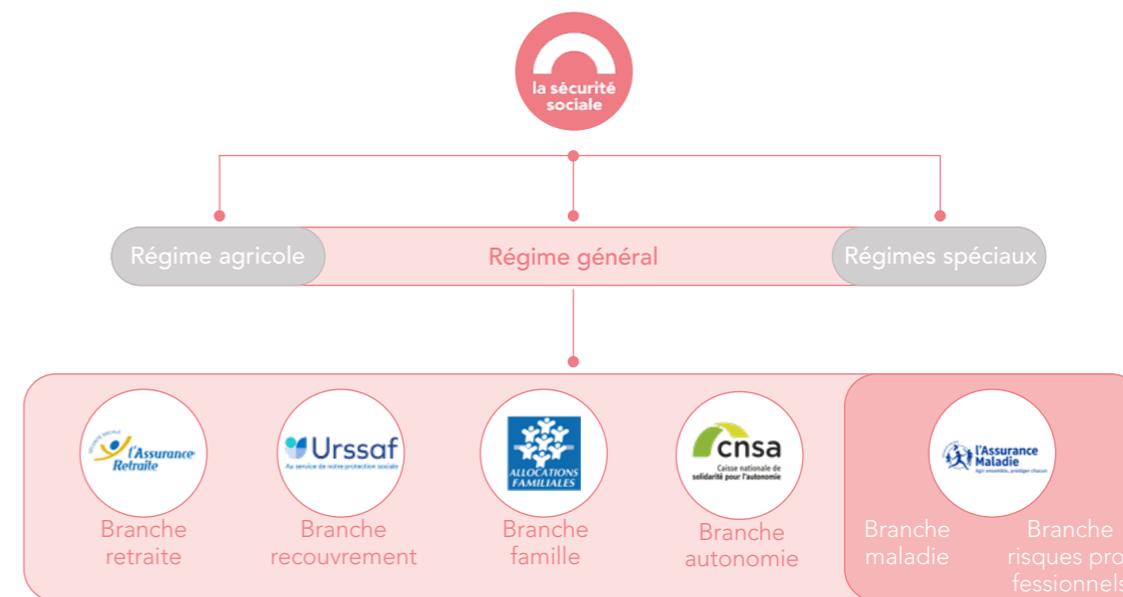


NOS MISSIONS

7

La Caf des Deux-Sèvres est un organisme de droit privé assurant une mission de service public. Pilotée par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), elle appartient à un réseau de 101 Caf permettant de couvrir l'intégralité des territoires français.

Elle est l'une des 5 composantes (la branche Famille) du régime général de la Sécurité sociale permettant de couvrir 88% de la population française.



A l'échelle départementale, la Caf joue un rôle essentiel dans le dispositif de protection sociale et de solidarité. Son champ d'actions couvre 3 domaines prioritaires :

- L'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne notamment par le versement de prestations légales nationales et d'aides familiales et sociales locales
- L'attention particulière portée aux familles en situation de vulnérabilité pouvant les fragiliser dans leur vie familiale avec un accompagnement adapté
- Le soutien à la création et au développement d'équipements et de services aux familles en partenariat avec les acteurs et selon les besoins du territoire

NOS ALLOCATAIRES



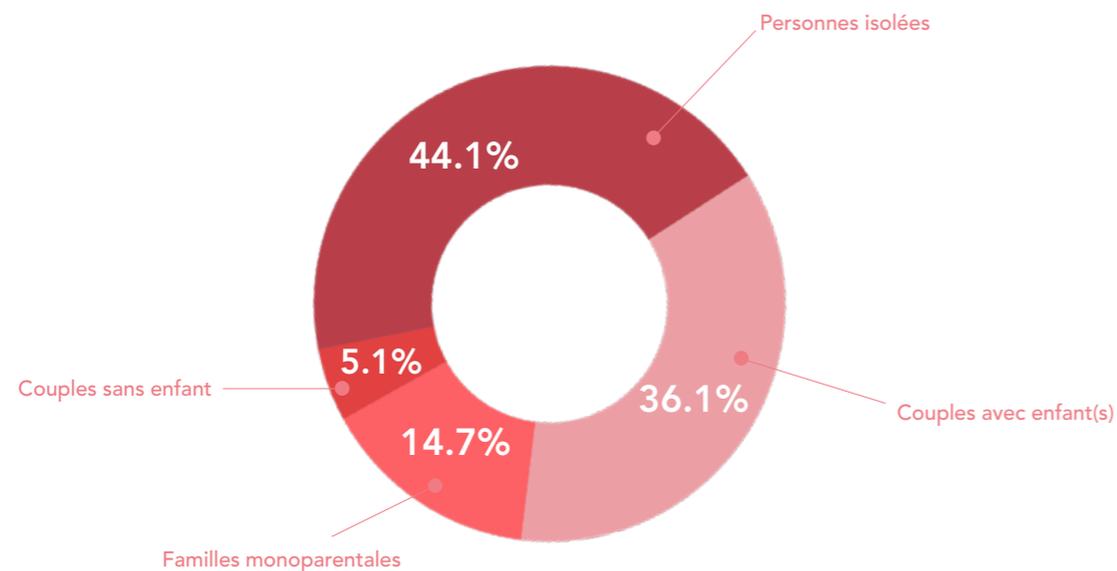
63 752

allocataires au 31/12/24



154 908

personnes couvertes soit **41.4%** de la population du département



Les familles allocataires selon le nombre d'enfants

51% des allocataires ont des enfants



28.5% de familles avec 1 enfant



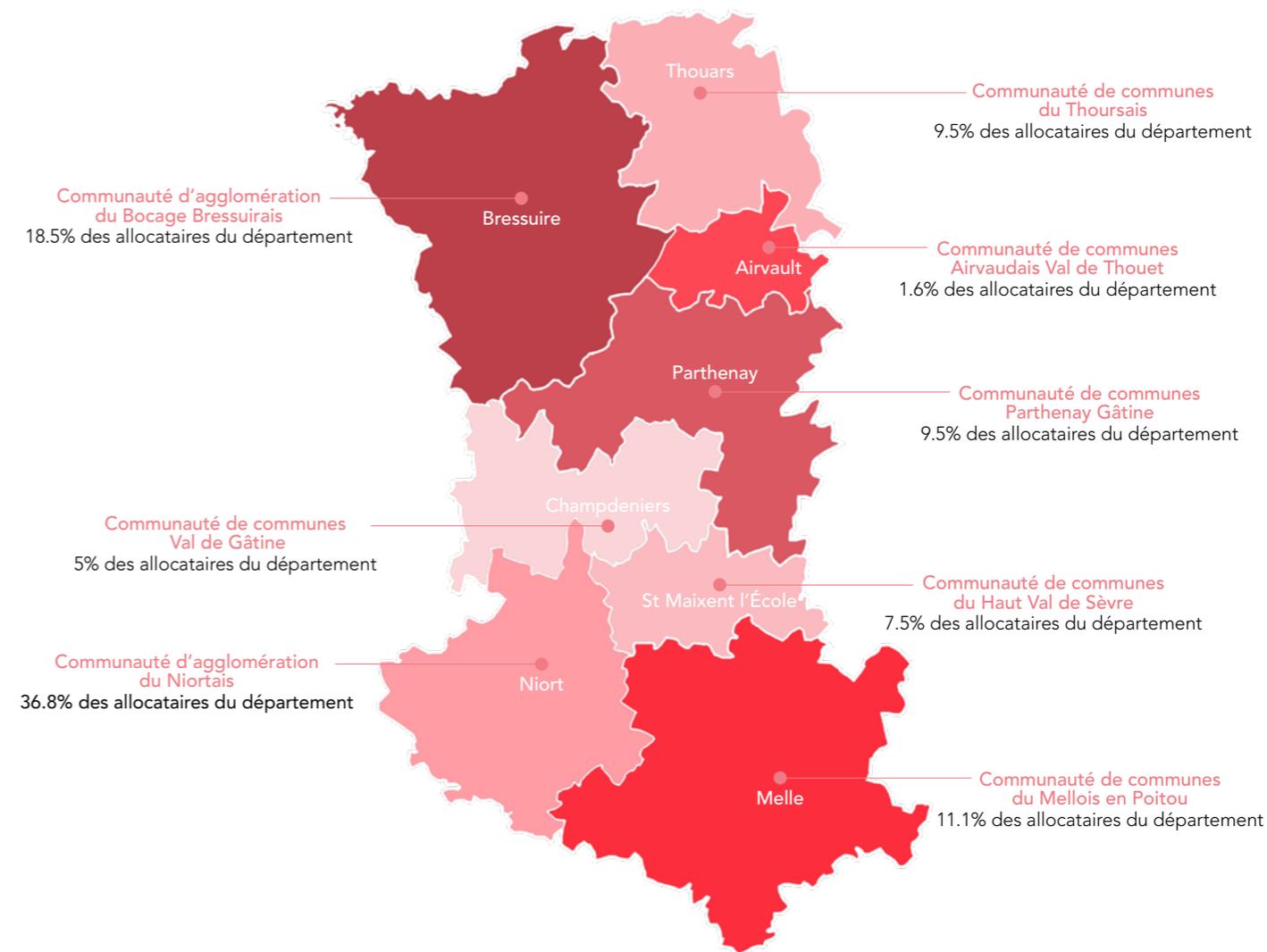
50.9% de familles avec 2 enfants



20.7% de familles avec 3 enfants et plus

NOTRE TERRITOIRE

9



423,6 M€

versés en 2024 dont :



394,8 M€

pour le versement des prestations légales et



28,8 M€

au titre de l'action sociale

PRESTATIONS LÉGALES

La Caf intervient à travers le versement de prestations légales pour accompagner les allocataires à chaque étape de la vie : naissance d'un enfant, éducation des enfants, accès au logement, insertion professionnelle ou encore lutte contre la précarité.

€ **394,8 M€** de prestations légales versées en 2024 soit plus d'**1,1M€** injectés dans l'économie locale chaque jour

Petite enfance et famille

Prestation	Bénéficiaires	Montants
Allocations familiales	23 714	65 383 187€
Complément familial	3 887	10 809 172€
Allocation de rentrée scolaire	13 615	10 081 541€
Allocation de base	6 694	14 508 248€
Prime naissance / adoption	2 195	2 425 820€
Complément mode de garde	4 697	39 549 917€
Prestation partagée d'éducation de l'enfant ou complément libre choix d'activité	995	3 228 560€
Allocation de soutien familial	4 109	14 123 877€
Allocation forfaitaire en cas de décès d'un enfant	52	115 309€
Total		160 225 630€

Logement

Prestation	Bénéficiaires	Montants
Aide personnalisée au logement	9 638	23 318 926€
Aide logement social	8 244	19 163 538€
Allocation logement familial	4 029	13 794 938€
Total		56 277 402€

Handicap

Prestation	Bénéficiaires	Montants
Allocation aux adultes handicapés	7 828	74 893 933€
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	2 566	6 777 143€
Allocation journalière du proche aidant	17	48 694€
Allocation journalière de présence parentale	170	1 148 680€
Complément Ajpp	9	54 046€
Total		82 922 496€

Suite à la déconjugalisation de l'Aah, 1901 allocataires bénéficient d'une allocation déconjugalisée.

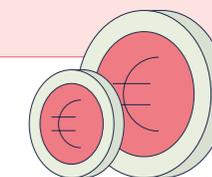
Solidarité et insertion

Prestation	Bénéficiaires	Montants
Prime d'activité	23 702	52 885 233€
Revenu de solidarité active (hors jeunes)	6 203	40 763 944€
Revenu de solidarité active jeunes	5	38 479€
Prime exceptionnelle de fin d'année	6 076	1 468 047€
Aide aux victimes de violences conjugales	194	174 055€
Total		95 329 758€

L'info clé



Mis à jour chaque année, le **guide des prestations** propose des informations générales sur l'ensemble des prestations versées par la Caf selon les profils des bénéficiaires. Une étude approfondie du dossier ou une simulation sur le caf.fr peut être nécessaire pour déterminer précisément les droits.



En complément du versement des prestations légales, la Caf des Deux-Sèvres agit localement au profit des familles deux-sévriennes en proposant des aides ciblées, selon la situation rencontrée.

€ **1,2 M€** d'aides locales versées en 2024

Vie personnelle

Aide locale	Bénéficiaires	Montants
Aide aux vacances familles (Avf)	860	347 636€
Aide au transport (Aat)	377	54 400€
Aide aux vacances enfants (Ave)	349	51 714€
Aide à la formation générale Bafa	192	56 200€
Aide à la formation d'approfondissement ou qualification Bafa	218	30 840€
Aide pour l'accueil de loisirs	5 099	246 102€
Aide aux parents n'ayant pas la garde habituelle de son enfant	22	15 809€
Aide aux familles confrontées au décès d'un parent	24	21 600€
Aide au répit parental	29	4 284€
Aide à domicile	236	356 891€
Aide/Prêt à l'achat de matériel informatique	50	17 966€

Logement

Aide locale	Bénéficiaires	Montant
Prêt équipement ménager mobilier et numérique	348	275 842€

Insertion professionnelle

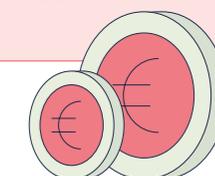
Aide locale	Bénéficiaires	Montant
Aide aux familles monoparentales pour leur projet d'insertion professionnelle	64	101 812€



L'info clé



Retrouvez l'ensemble des aides locales proposées par la Caf des Deux-Sèvres dans **le guide des aides aux familles**. Différentes thématiques : logement – vie professionnelle - séparation - vacances et loisirs – jeunesse – vie quotidienne - décès - handicap, permettent de s'adapter aux besoins des familles, à chaque étape de leur vie.



Journée professionnelle sur le burn out parental

250 professionnels réunis, à l'initiative de l'UDAF, autour de l'accompagnement parental : burn out parental, répit parental,... risques possibles et actions de prévention



Généralisation du MNS pour les déclarations trimestrielles de ressources RSA/Prime d'activité

Utilisation systématisée du Montant net social, montant unique présent sur les bulletins de salaire pour faciliter la complétude, par l'allocataire, de ses ressources trimestrielles dans un objectif de simplification des démarches et réduction des erreurs déclaratives



Financement Innovation Petite enfance (FIPE) en Haut Val de Sèvre

Financement de 110 000€ accordé à la ville de Saint-Maixent-L'École et 6 autres communes afin d'imaginer et expérimenter, au titre du FIPE, un projet d'accueil de jeunes enfants innovant intégrant un axe de soutien à la parentalité



Signature des Contrats de ville à Niort, Bressuire et Thouars

Participation de la Caf à la signature des contrats de ville "Engagements quartiers 2030" visant à apporter des réponses aux enjeux locaux les plus prégnants, identifiés avec les habitants dans une logique d'attention portée aux quartiers prioritaires des villes de Niort et Bressuire (avril) et Thouars (septembre)



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

Visite officielle de Catherine VAUTRIN

Accueil de la Ministre du travail, de la santé et des solidarités au multi-accueil "Les Lucioles" (Parthenay), première structure labellisée AVIP en Deux-Sèvres



Carrefour de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et des Métiers

Présence de la Caf à ce salon d'information (Bressuire) à destination des jeunes et parents pour informer sur les aides et dispositifs existants dans une logique d'accès aux droits ciblée



Renouvellement de la Ctg Airvaudais-Val du Thouet/Caf 2023-2027

Nouvelle convention territoriale globale pour définir les objectifs partagés en matière de développement des services pour la petite-enfance, l'enfance/jeunesse, la parentalité et l'animation de la vie sociale sur le territoire

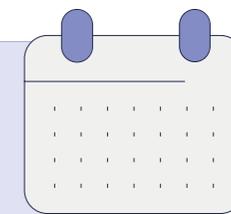


Semaine nationale de la petite enfance (SNPE)

11ème édition de la SNPE, soutenue par la Caf en Deux-Sèvres, à l'occasion de laquelle plus de 100 lieux d'accueil ont mis à l'honneur le trio enfant-professionnel-parent autour de la thématique 2024 : "Viens, je t'emmène"

Nouveau partenariat avec Deux-Sèvres Habitat

Signature d'une convention de partenariat visant à faciliter l'accès aux droits des locataires et renforcer l'accompagnement des ménages les plus fragiles



Comité départemental des services aux familles

Instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles



SEPTEMBRE



La Caf des Deux-Sèvres sur Instagram

Lancement de "famillesetc.79", le compte Instagram de la Caf des Deux-Sèvres. Aides locales, actualités, événements, conseils, prévention... Toutes les informations utiles aux familles deux-sévriennes à retrouver sur ce nouveau compte



Visite officielle de Bastien MARCHIVE

Accueil du Député de la 1ère circonscription des Deux-Sèvres à la Caf, l'occasion de présenter les grandes missions de l'organisme et d'échanger plus spécifiquement sur la réforme de la Solidarité à la source pour les bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité



Fête des familles à Niort

Journée d'animations festives à destination des familles, initiée par l'UDAF, à laquelle la Caf a été invitée pour proposer une intervention ludique autour du lien parent-enfant tout en présentant les aides et l'offre de service de la Caf

OCTOBRE



Lancement de "l'offre Employeurs"

Une offre de services unique à destination des employeurs pour leur permettre d'accompagner leurs salariés, de manière attentionnée, selon leur situation, leur profil et leurs préoccupations, dans une logique d'accès aux droits



Roadshow Mes tip's santé

Évènementiel organisé à Niort par la Cpm pour sensibiliser, prévenir et accompagner les jeunes sur la thématique de la santé et l'accès aux soins, autour d'un village de partenaires d'informations jeunesse, dont la Caf sur le volet accès aux droits

DÉCEMBRE



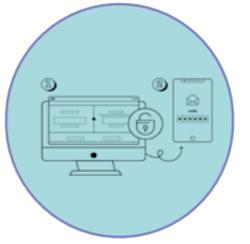
Renouvellement de la Ctg Parthenay-Gâtine/Caf 2024-2028

Nouvelle convention territoriale globale pour définir les objectifs partagés en matière de développement des services pour la petite-enfance, l'enfance/jeunesse, la parentalité et l'animation de la vie sociale sur le territoire



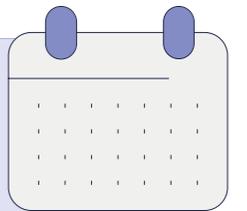
Nouveaux locaux à Melle pour l'accueil Caf

Intégration des locaux de "La Bêta Pi" (association d'éducation populaire et de culture scientifique et technique) en centre-ville de Melle. Un lieu d'accueil facile d'accès, ouvert à tous, réunissant différents partenaires



Double authentification caf.fr

Evolution du mode de connexion à l'espace "Mon Compte" Caf pour renforcer la sécurité des données allocataires via la mise en place de la double authentification (code de vérification à 6 chiffres pour s'authentifier)



PETITE ENFANCE

Avec pour objectif de développer l'offre d'accueil du jeune enfant sur le département, la petite enfance (0-3 ans) est le champ d'intervention prioritaire de la Caf des Deux-Sèvres en matière d'action sociale.

€ **17,8 M€** versés au titre de l'action sociale pour la petite enfance (fonctionnement et investissement)



Accueil collectif

La Caf des Deux-Sèvres apporte un soutien financier et en ingénierie aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) pour :

- Augmenter l'offre d'accueil en accompagnant la création de nouvelles places
- Pérenniser en accompagnant les structures en difficulté
- Améliorer la qualité en finançant des journées pédagogiques pour les professionnels

€ **13,1 M€** versés pour le fonctionnement des EAJE via la prestation de service unique (PSU), de bonus et du fonds publics et territoires.

€ **166 467€** alloués au financement de journées pédagogiques pour les professionnels de la petite enfance



L'info clé

La création du **Service public de la petite enfance (SPPE)** est une ambition forte qui vise à garantir un accueil de qualité, accessible et équitable à tous les enfants de moins de 3 ans. La Caf accompagne les collectivités dans leurs nouvelles obligations, qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025.

Accueil individuel

L'accueil par une assistante maternelle à domicile ou en maison d'assistantes maternelles (MAM) constitue le premier mode d'accueil des enfants de moins de 3 ans en Deux-Sèvres. La Caf soutient les parents ayant recours à ce mode de garde avec le versement du complément mode de garde (CMG). La Caf accompagne également les assistantes maternelles grâce à différentes aides.

€ **1,4 M€** versés au titre de l'action sociale pour l'accueil individuel



Les Relais petite enfance (Rpe), lieux de proximité, d'information et d'échanges s'adressent à la fois aux parents en recherche d'un mode d'accueil mais également aux professionnelles de l'accueil individuel.



L'info clé

monenfant.fr est le site public de référence dans la recherche d'un mode d'accueil pour les parents. Les assistantes maternelles, référencées sur ce site, sont invitées à renseigner leurs disponibilités pour aider les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil.
995 assistantes maternelles référencées sur monenfant.fr

PARENTALITÉ

La Caf des Deux-Sèvres favorise les liens parents-enfants aux moments clés de la vie familiale : arrivée d'un enfant, éducation, prévention des ruptures familiales. Plusieurs prestations, versées au profit des allocataires, sont destinées à l'entretien et l'éducation des enfants et des financements sont également accordés aux partenaires proposant des actions locales en faveur de la parentalité.

€ **1,6 M€** versés au titre de l'action sociale pour la parentalité

Les Laep constituent des espaces de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole et d'échanges pour les parents. Ils sont ouverts sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute.

€ **108 108€** versés pour le fonctionnement des lieux d'accueil enfants-parents (Laep)

12
Laep

508
familles accueillies

597
enfants accueillis

Les Clas sont des dispositifs d'accompagnement à la scolarité permettant à des enfants, sur des temps extra-scolaires de bénéficier d'une aide à la scolarité mais également d'un temps d'ouverture à la culture et/ou à la nature dans un cadre bienveillant.

€ **181 759€** versés pour les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

26
opérateurs Clas

582
enfants bénéficiaires



Points d'accompagnements individuels à la parentalité

2
points d'accompagnements
individuels à la parentalité par
un psychologue

€ **16 164€** versés à 2 services
sur le département

Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap)

151
actions financées
6 034
parents participants

€ **194 091€** versés pour les Reaap

Médiation familiale

4
services de médiation familiale
164
médiations réalisées

€ **234 723€** versés pour le financement
de la médiation familiale

Espaces de rencontre

2
espaces de rencontre
290
enfants accueillis

€ **137 563€** versés pour
les espaces de rencontre

L'info clé



Le guide local « **La Caf à vos côtés - édition parentalité** » recense l'ensemble des aides et ressources locales en fonction de l'âge de l'enfant et des situations parentales pour accompagner les relations intrafamiliales à chaque étape et à chaque événement de la vie.

La Caf des Deux-Sèvres poursuit une politique dynamique en faveur de l'accès des jeunes à l'autonomie en renforçant leur accompagnement éducatif et en encourageant les initiatives locales, facteurs d'insertion et d'émancipation.

€ **1,7 M€** versés au titre de l'action sociale pour la jeunesse

Logement

Les résidences habitat jeunes visent à faciliter l'autonomie des jeunes adultes qui débutent dans la vie active en proposant des logements individuels avec des démarches simplifiées et un accompagnement personnalisé.

6 Résidences habitat jeunes (RHJ) € **449 304€** versés pour leur fonctionnement

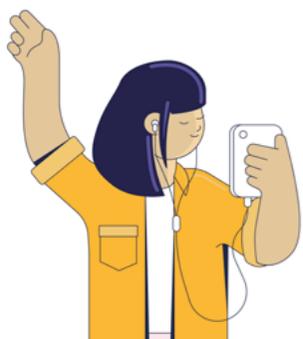
Accompagnement

La prestation de service (Ps) jeunes permet de soutenir des postes d'animateurs qualifiés, de développer des projets innovants et de faire évoluer l'offre à destination des jeunes.

28,9 ETP Ps jeunes € **561 710€** versés pour la Ps jeunes

€ **63 000€** versés à l'Agora-Maison des Adolescents pour l'offre de points d'accueil et d'écoute jeunes proposée dans le département

32 Promeneurs du net mobilisés sur les réseaux sociaux pour répondre aux interrogations des jeunes



Insertion professionnelle

Pour aider les jeunes souhaitant devenir animateurs occasionnels sur les temps périscolaires ou pendant les vacances, la Caf propose un accompagnement financier pour obtenir le diplôme du Bafa. Une aide locale de 100 à 300€ pour la formation générale vient compléter l'aide nationale de 200€ pour la session d'approfondissement.

Aide locale pour la formation générale

192 jeunes bénéficiaires soit une aide financière moyenne de € **293€**

Aide nationale pour la session d'approfondissement/qualification

218 jeunes bénéficiaires d'une aide financière de € **200€**

Pour aider à l'achat d'un premier équipement informatique, la Caf propose une aide de 200€ pouvant être complétée par un prêt à taux 0 de 400€ destinée aux jeunes de 16 à 20 ans étudiants, apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle, sous certaines conditions de ressources.

50 jeunes bénéficiaires de l'aide à l'achat d'équipement informatique pour un montant moyen de € **359€**

L'info clé



La Caf a participé au lancement des travaux préparatoires en vue du déploiement de la **Boussole des jeunes**, animée, en Deux-Sèvres, par la Fédération des Centres Socioculturels. Cette plateforme numérique, à destination des 15-30 ans, recense les services mobilisables par les jeunes à l'échelle départementale et facilite la mise en relation avec les professionnels qualifiés dans les domaines de l'emploi, la formation, le logement, la santé,...

TEMPS LIBRE ET VACANCES

En soutenant les accueils de loisirs et en proposant des aides aux vacances, la Caf favorise l'accès aux loisirs des enfants et familles deux-sévriennes dans une logique d'ouverture et de partage.

€ **8,4 M€** versés au titre de l'action sociale pour le temps libre des enfants et les vacances en famille

Temps libre

177 accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)

€ **5,6 M€** versés pour leur fonctionnement

€ **246 102€** versés pour aider des familles à financer les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires au bénéfice de **5 099 enfants**

€ **385 378€** versés pour l'accueil des enfants en situation de handicap (complément inclusif)

€ **578 929€** versés en investissement dans le cadre du plan mercredi

L'info clé

En 2024, le **complément inclusif** (subventions complémentaires à l'existant) a été mise en place au profit des gestionnaires d'accueil pour leur permettre la prise en charge des éventuels surcoûts générés (formations handicap, renfort de personnel...) pour l'accueil des enfants porteurs de handicap. Il s'agit, in fine, de favoriser une meilleure conciliation des vies familiale, professionnelle et sociale pour les familles concernées.

Vacances

€ **453 750€** versés pour dynamiser les départs en vacances

€ **44 671€** versés aux associations pour soutenir des projets vacances

860 familles bénéficiaires de l'Aide aux vacances familles (AVF) € **404€** d'aide moyenne

349 enfants bénéficiaires de l'Aide aux vacances enfant (AVE) € **148€** d'aide moyenne

169 enfants bénéficiaires du Pass'Colo € **246€** d'aide moyenne



CADRE DE VIE

Pour encourager le vivre-ensemble et favoriser la cohésion sociale, la Caf des Deux-Sèvres met en place une stratégie partenariale, finance des lieux dédiés et soutient les projets et dispositifs locaux d'animation de la vie sociale.

€ **3,4 M€** versés au titre de l'action sociale pour l'animation de la vie sociale

23 centres socioculturels (CSC)

5 espaces de vie sociale (EVS)
+3 depuis 2023

A l'échelle locale, les conventions territoriales globales (CTG), signées entre la Caf et les collectivités, ont pour objectif d'associer l'ensemble des partenaires locaux à la définition du projet social de territoire et à l'organisation de l'offre de services aux familles, à partir d'un diagnostic partagé.

8 CTG conclues à l'échelle des communautés de communes

70 postes (38.23 ETP) de chargés de coopération financés pour animer les politiques familiales et sociales sur les territoires



L'info clé

Sur des sujets tels que la parentalité, le handicap, la précarité, le logement, et bien d'autres encore, le **magazine des Caf - Vies de Famille** propose, en complément de sa version papier et de sa newsletter, un kiosque numérique avec des articles web ainsi que des reportages vidéos classés par thématique sur Youtube. Chacune des éditions papiers intègre un focus départemental permettant de mettre en lumière les projets, structures et services déployés par la Caf et ses partenaires au bénéfice des Deux-Sévriens.

INCLUSION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

27

A la Caf des Deux-Sèvres, une équipe de 7 travailleurs sociaux intervient auprès de toutes familles deux-sévriennes ayant des enfants à charge de moins de 20 ans ou à naître, connaissant une situation familiale susceptible de les fragiliser. Les travailleurs sociaux valorisent les droits et accompagnent les parents dans leurs démarches ; écoutent et soutiennent les familles dans l'exercice de leurs fonctions parentales et aident les personnes à mobiliser leurs ressources et celles de partenaires afin de favoriser leur autonomie.

881 accompagnements réalisés

Les familles sont reçues sur rendez-vous en entretien, au sein d'un site d'accueil de la Caf ou au domicile familial en fonction des situations pour les motifs suivants :

Séparations conjugales Décès d'un enfant Décès d'un parent

Impayés de loyer Parents seuls

€ **536 938€** versés au titre de l'action sociale pour l'accompagnement social des familles et de leurs enfants

Certaines aides locales individuelles nécessitent l'intervention d'un travailleur social :

- Aide aux familles avec enfant en situation de handicap
- Aide aux parents n'ayant pas la garde habituelle de leur(s) enfant(s)
- Aide aux familles monoparentales dans leur projet d'insertion professionnelle



L'info clé

Des **séances d'interventions collectives** sont proposées en complément de l'accompagnement individuel. Ces actions permettent l'échange entre familles, la participation active et l'autonomie sur différents thèmes.

JUSTE DROIT

Veiller à ce que les allocataires accèdent à leur juste droit est une priorité pour la Caf. Dans ce cadre, la politique de contrôle de la Caf vise à sécuriser les données communiquées par les allocataires pour garantir un paiement juste (ni plus, ni moins) et régulier des prestations légales.

Politique de contrôle

Fondé sur un système majoritairement déclaratif, le calcul des droits est soumis à des risques de régularisations sous forme d'indus (sommes versées à tort) ou de rappels (droits non-ouverts ou incomplets). Différents types de contrôle sont donc mis en oeuvre pour sécuriser le juste paiement des droits, en amont du versement (vérification métiers, échanges de données avec les partenaires) et après paiement.

202 037	245	492	6 629
contrôles des données	contrôles sur place	contrôles sur pièce	contrôles de cohérence des ressources déclarées

€ 5,1 M€ d'impact financier global dont :

€ 3,9 M€ d'indus (sommes versées à tort et à rembourser à la Caf)

€ 1,2 M€ de rappels (sommes dues aux allocataires qui leur sont restituées)

Lutte contre la fraude

La fraude, contrairement à l'erreur de bonne foi ou à l'oubli, est caractérisée par l'intentionnalité. Il s'agit de faire une fausse déclaration ou d'omettre volontairement des éléments pour influencer sur le montant de la prestation qu'il demande.

142	74	36
fraudes détectées soit 2,4 M€ d'impact financier	pénalités financières soit 77 760€ d'impact financier	poursuites pénales

Le montant de la fraude représente :

0.6% du montant des prestations versées et 0.002% des bénéficiaires

Médiation administrative

Le médiateur administratif intervient lorsqu'une situation de blocage persiste. Dans une position impartiale et neutre, il est là pour clarifier la situation et tenter de trouver une solution.

149
dossiers traités

86
dossiers révisés

26 rappels pour € 36 977€

10 indus pour € 21 389€

3 indus injustifiés pour € 7 835€

13 indus remis en commission recours amiable pour € 14 947€

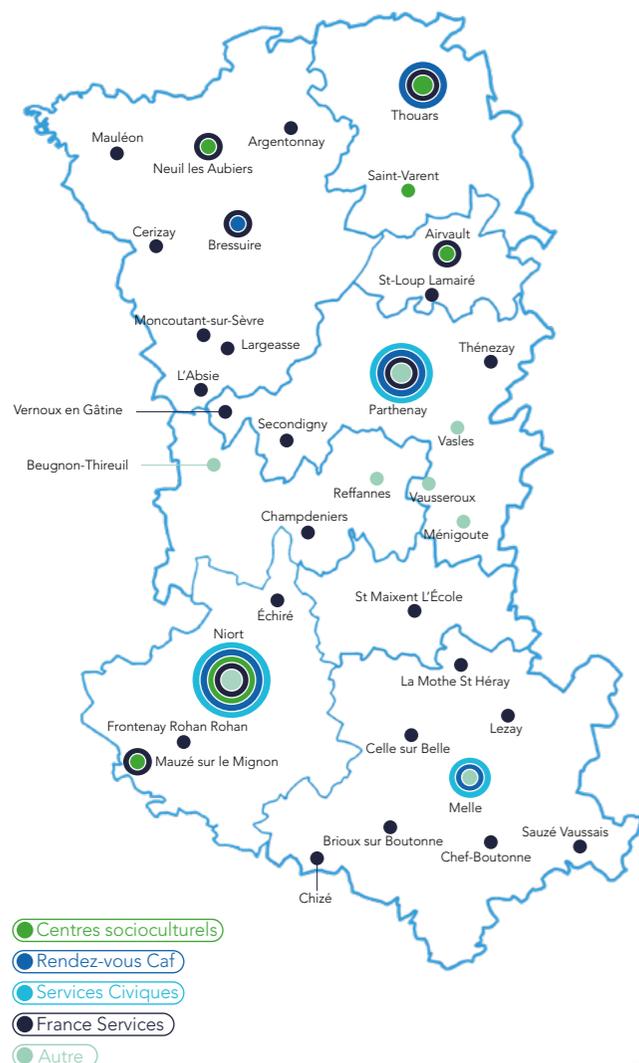


L'info clé

Depuis plusieurs années une démarche de prévention est instaurée à la Caf des Deux-Sèvres pour prévenir les indus. En 2024, un nouveau plan de contacts sortants (campagnes de mailings ou SMS ciblés), a été mis en oeuvre pour mieux informer les allocataires des conditions de déclaration lorsqu'un enfant rattaché au dossier perçoit des revenus supérieurs à 1 104€ ainsi que de l'impact des départs longs à l'étranger sur les prestations. Ces actions seront reconduites et enrichies en 2025.

RELATION DE SERVICE

Service public de proximité, la Caf des Deux-Sèvres propose des rendez-vous personnalisés dans plusieurs points d'accueil sur le département. De nombreux lieux d'accueil partenaires (France Services notamment) permettent aux allocataires d'obtenir un premier niveau de réponse à moins de 20 minutes de leur domicile.



44 points d'accès numériques dont 26 France Services

- 957 709 visiteurs sur le [caf.fr](#) (géolocalisés en Deux-Sèvres)
- 82 169 appels téléphoniques traités
- 31 210 mails traités
- 20 818 visites en accueil Caf
- 12 213 rendez-vous réalisés dont 3 505 rendez-vous téléphoniques
- 5 373 visites en points d'accès numériques
- 8,5 jours de traitement en moyenne entre la demande et la réponse apportée à l'allocataire pour les prestations légales (objectif Cog : 15 jours)
- 8,1 jours en moyenne pour les minima sociaux (objectif Cog : 13 jours)

- Centres socioculturels
- Rendez-vous Caf
- Services Civiques
- France Services
- Autre

ACCÈS AUX DROITS

L'accès aux droits est une priorité pour la Caf. Partant du constat que certains usagers n'accèdent pas à l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre, la Caf travaille, avec l'ensemble de ses partenaires, pour garantir sa mission d'accès aux droits.

En 2024, de nouvelles actions ont été déployées autour de nos principaux objectifs :

Lutter contre le non-recours en communiquant de manière ciblée et proactive

- Définition et mise en place de parcours adaptés aux situations de vie (séparation, arrivée de l'enfant)
- Campagnes de communication de promotion des aides financières locales

Renforcer l'accès aux droits en s'appuyant sur nos partenaires

- Développement de nouveaux partenariats pour relayer l'offre de service de la Caf (Offre employeurs à destination des salariés)
- Poursuite des actions d'« aller vers » (participation aux temps forts d'accès aux droits : forums d'information, évènementiels thématiques,...)

Améliorer la relation de confiance et faciliter les démarches

- Déploiement de l'écoute usagers (enquête, taux de satisfaction, retours usagers,...)
- Mise en oeuvre d'une stratégie d'inclusion numérique pour accompagner les allocataires qui en ont besoin sur tout le territoire

L'info clé

Les **pages locales du [caf.fr](#)** recensent l'ensemble des informations (actualités, aides, dispositifs) propres à la Caf des Deux-Sèvres. Il suffit de saisir le code postal du département (en haut à droite de l'écran) pour accéder aux contenus locaux, que ce soit pour l'espace Allocataires ou Professionnels. Les **rubriques « Ma Caf »**, mises à jour localement, vous permettent ainsi de découvrir l'action locale déployée par la Caf.



NOS ENGAGEMENTS

Au coeur du service public des allocations familiales, la Caf est un acteur majeur des politiques familiales et sociales du département et évolue dans un environnement innovant pour améliorer la qualité et les conditions de vie au travail de ses salariés.

138 salariés exerçant + de 40 métiers différents

5 alternants

10.6% de travailleurs en situation de handicap

80.4% de femmes

19.6% d'hommes

100% des salariés ont suivi au moins une formation au cours de l'année

9 166 heures de formation soit 57 462 € alloués

80% des salariés bénéficient d'un accord pour effectuer du télétravail

98/100 index égalité femmes/hommes

Selon 4 indicateurs :

- Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes ;
- Taux de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité ;
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'organisme



Qualité de vie et conditions de travail

5 parcours attentionnés sont proposés aux salariés :

fin de carrière maladie intégration difficultés financières proche aidant

87%

de répondants
au baromètre social institutionnel 2024

71%

des salariés satisfaits
de leur travail

73%

des salariés déclarent être fiers
de travailler pour l'organisme

1 projet d'entreprise "Créateurs de Liens Engagés" au service d'une meilleure qualité de vie au travail et d'un meilleur service rendu aux allocataires et partenaires

10 projets dont 1 consacré à l'expérience collaborateurs

- Mettre en place l'écoute client
- Développer l'accès aux droits
- Améliorer l'expérience collaborateur
- Réussir le service public de la petite enfance
- Réduire fortement les indus
- Construire une stratégie RSO
- Accompagner les usages de l'IA
- Réinventer la relation de service
- Déployer l'approche populationnelle
- Rénover l'accueil du siège



L'info clé

Forte de la conviction que les politiques RH sont des leviers de transformation incontournables et des vecteurs d'engagement et de performance, la Caf des Deux-Sèvres a renouvelé, en 2024, son **schéma directeur des ressources humaines** qui définit les orientations de la politique RH pour accompagner la réussite de ces ambitions jusqu'en 2027. Ce document cadre est complété par un **plan d'amélioration de la qualité et des conditions de vie de travail**, couvrant plus largement les domaines santé, sécurité et prévention.

Responsabilité sociétale

137 actions déployées dans le cadre de la stratégie RSO pour la période 2025-2027

5 axes :

- Renforcer la gouvernance responsable
- Porter notre responsabilité sociale interne
- Réduire notre impact environnemental
- Intégrer les enjeux RSO dans la stratégie et le processus d'achat
- Développer notre implication dans les territoires

-14.7% de baisse de consommation électrique entre 2024 et 2023

Pour la mobilité, prise en charge à hauteur de

75%

de l'abonnement à un transport en commun

9 salariés bénéficiaires du forfait mobilité durable pour leurs déplacements domicile-travail en mobilité douce



La Caf recrute !

A la Caf des Deux-Sèvres, chaque candidature compte et toutes les compétences sont prises en compte et valorisées.



L'info clé

La Caf est une entreprise de droit privé au service de la Solidarité qui rassemble des professionnels impliqués, autour des valeurs de service public, attentifs au service rendu aux allocataires. Rejoindre la Caf c'est adhérer à ses valeurs (solidarité, engagement, éthique et équité), accéder à une multitude de métiers et intégrer un réseau faisant preuve de créativité et d'adaptation. C'est également rejoindre un organisme qui accompagne ses salariés tout au long de leur carrière en accédant à des conditions de travail de qualité favorisant la conciliation de la vie professionnelle et personnelle. Retrouvez notre actualité, nos offres d'emploi, nos domaines d'interventions et nos résultats sur la [page LinkedIn de la Caf des Deux-Sèvres](#) et sur le [site lasecurecrute.fr](#) !

Olympiades inclusives

Avec les autres organismes de Sécurité Sociale, la Caf des Deux-Sèvres a participé à l'organisation des premières olympiades inclusives du département. 8 agents ont pu participer à différentes épreuves d'handisport accompagnés d'une personne en situation de handicap



MARS



Présentation du Cpog à l'ensemble des salariés

Présentation du contrat pluriannuel d'objectif et de gestion 2023-2027 sous forme de séquences ludiques et participatives à l'attention de l'ensemble du personnel

Baromètre de satisfaction institutionnel

Enquête sociale interne menée pour connaître les conditions de travail et satisfaction des agents. Avec un bon taux de réponse s'élevant à 87%, 7 axes de travail ont été identifiés pour améliorer les conditions de travail



JUIN



Carrefour pour l'emploi

Première participation à un salon de l'emploi aux côtés d'autres organismes de Sécurité sociale. L'occasion de rencontrer des candidats intéressés par les offres en cours et de valoriser la marque employeur

Mobilisation solidaire

Participation volontaire de salariés à une marche rose pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein et à la course de 8kms de la Coulée Verte pour promouvoir l'Allocation journalière de proche aidant



OCTOBRE



Lancement du projet d'entreprise 2024-2027

Tenue de l'assemblée générale du personnel en juin, un moment fédérateur, à l'occasion duquel les 10 groupes du nouveau projet d'entreprise « Créateurs de liens engagés » ont officiellement été lancés

Collecte solidaire pour Mayotte

Organisation d'une collecte de produits de première nécessité suite au passage d'un cyclone dévastateur sur l'archipel



DÉCEMBRE



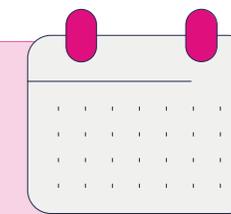
Une animation féérique pour Noël

Un peu de la magie de Noël s'est emparée des locaux en fin d'année avec un concours de décoration des portes de bureaux et la remise de colis surprises

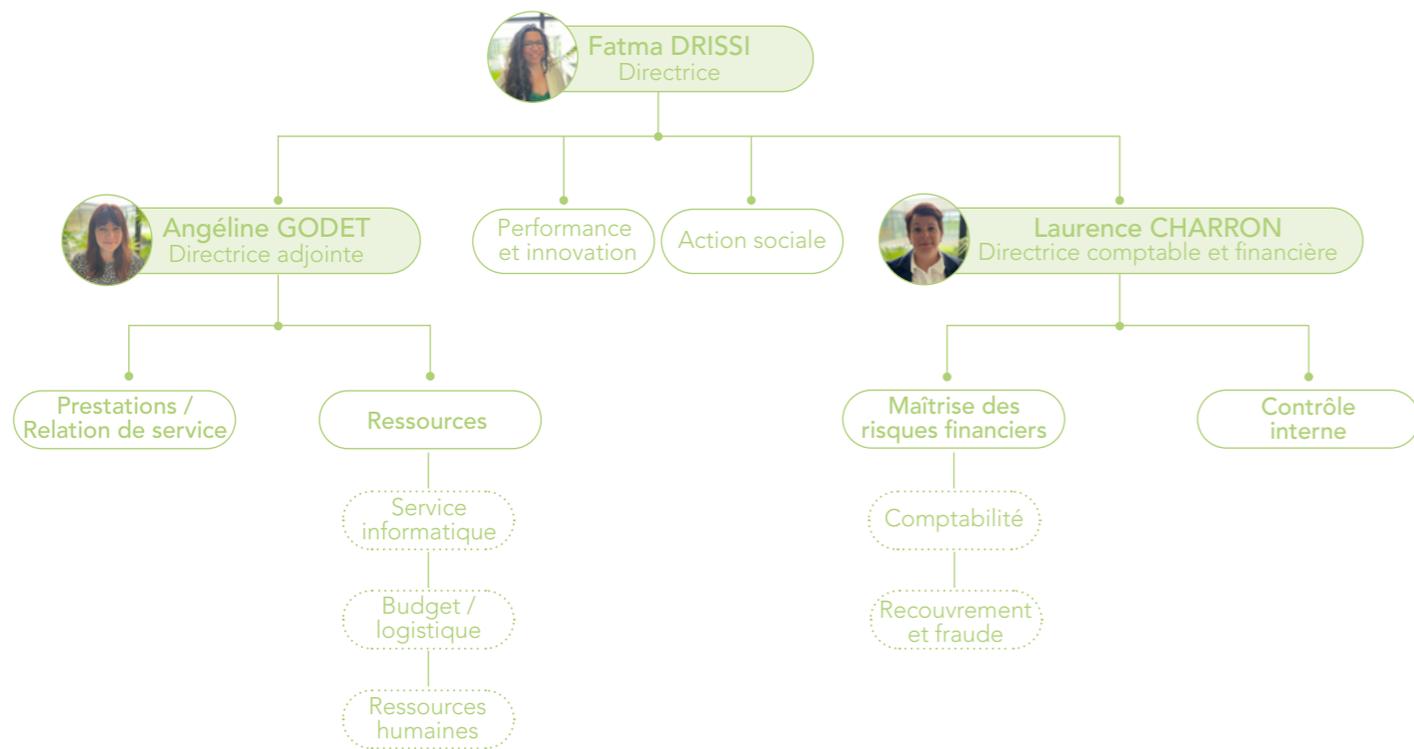


Formalisation d'une stratégie RSO

La Caf s'engage pour améliorer sa responsabilité sociétale des organisations en livrant son plan d'actions en fin d'année constitué de 5 axes forts



NOTRE ORGANISATION



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Installé pour une durée de 4 ans et composé de représentants des organisations syndicales, familiales et professionnelles, le Conseil d'administration assure dans le cadre des responsabilités déterminées par la loi : le vote des budgets de gestion administrative et d'action sociale, les engagements en matière de politique d'action sociale (famille, parentalité, jeunesse, enfance, logement, précarité, animation sociale) et la représentation de l'organisme dans diverses instances extérieures.

Les administrateurs

Représentation	Titulaires	Suppléants
CFDT	Franck ANDRÉ - Président Juliette LEDROIT	Bruno DEFONTAINE Véronique POTIRON
CFE-CGC	Philippe MOUTON	Anne-Marie BOUYER
CFTC	Eve BOUREAU	Michel DORLET
CGT	Sandrine FOURNIER Cyril LIEVRE - 3 ^{ème} vice-président	Florence BROSSARD Manuel MICHENEAU
CGT-FO	Patricia CHARTIER Fabienne CHEVREAU	Jocelyne BAUSSANT Jocelyne CHARRON
CPME	Fabienne PASQUIER	Thierry PICAUD
FNAE	Nadia PESSEREAU	Nathalie HOUSSAIS
MEDEF	Pauline BOULEAU Géraud de QUATREBARBES	Sophie BOUTRIT
U2P	Eric MERCERON Jean-Claude ROY - 1 ^{er} vice-président	Jacky GARNIER
UDAF	Gislaine BARRET - 2 ^{ème} vice-présidente Gaëlle HIPEAU Christophe LESSORE DE SAINTE FOY François VIALA	Thomas CONSTANTINI Damien TAMPE
Personnes qualifiées	Agnès BAUMARD Olivier DELACROIX Fabienne GOUIN Chantal RIVAULT	
Représentants du personnel	Noémie MEUNIER Lisa BAPTISTE Pierre PINEAU	Céline NAUD Pascale DIONNEAU

A

AAD - Allocation adoption
AAH - Allocation aux adultes handicapés
ADIL - Association départementale d'information sur le logement
AEEH - Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AF - Allocations familiales
AFC - Aides financières collectives
AFI - Aides financières individuelles
AJPA - Allocation journalière du proche aidant
AJPP - Allocation journalière de présence parentale
AL - Allocation logement
ALSH - Accueil de loisirs sans hébergement
APL - Aide personnalisée au logement
ARS - Allocation de rentrée scolaire
ARIPA - Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires
ASF - Allocation de soutien familial
AVE - Aide aux vacances enfants
AVF - Aide aux vacances familiales
AVIP - A vocation d'insertion professionnelle (label)
AVS - Auxiliaire de vie sociale
AVVC - Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales

B

BAFA - Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD - Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

C

CA - Conseil d'administration
CCAS - Centre communal d'action sociale

CDAP - Consultation des données allocataires par les partenaires
CDSF - Comité départemental des services aux familles
CF - Complément familial
CIL - Comité interprofessionnel du logement
CISC - Commission des interventions sociales collectives
CISI - Commission des interventions sociales individuelles
CLAS - Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
CMG - Complément mode de garde
CNAF - Caisse nationale des allocations familiales
COG - Convention d'objectifs et de gestion
CTG - Convention territoriale globale
CPOG - Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion
CRA - Commission de recours amiable
CSC - Centre socioculturel

D

DRM - Dispositif de ressources mensuelles
DTR - Déclaration trimestrielle de ressources

E

EAJE - Équipement d'accueil du jeune enfant
EPCI - Établissement public de coopération intercommunale
ESAT - Établissement et services d'aide par le travail
ETP - Équivalent temps plein
EVS - Espace de vie sociale

F

FNAS - Fonds national d'action sociale
FSL - Fonds de solidarité logement

G

GED - Gestion électronique des documents

L

LAEP - Lieu d'accueil enfants parents

M

MAM - Maison d'assistantes maternelles
MDPH - Maison départementale des personnes handicapées
MNS - Montant net social

N

NIR - Numéro d'identification du répertoire

P

PAH - Prêt de l'amélioration de l'habitat
PAJE - Prestation d'accueil du jeune enfant
PDLHI - Plan départemental de lutte contre l'habitat indigne
PF - Prestations familiales
PMI - Protection maternelle et infantile
PPA - Prime d'activité
PS - Prestation de service (financement national action sociale)
PSU - Prestation de service unique

Q

QF - Quotient familial
QVT - Qualité de vie au travail

R

RAC - Ressources annuelles contrôle
REEAP - Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents
RHJ - Résidence habitat jeunes
RPE - Relais petite enfance
RSA - Revenu de solidarité active
RSO - Responsabilité sociétale des organisations

S

SDSF - Schéma départemental des services aux familles
SNLFE - Service national de lutte contre la fraude à enjeux
SPPE - Service public de la petite enfance

T

TS - Travailleur social

U

UCANSS - Union des caisses nationales de la Sécurité Sociale
UDAF - Union départementale des associations familiales





Caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres
51 Route de Cherveux
79034 Niort Cedex 9



[linkedin.com/company/caf-79](https://www.linkedin.com/company/caf-79)



[instagram.com/famillesetc.79](https://www.instagram.com/famillesetc.79)

